

Démocratie locale

Le Conseil pour la citoyenneté des étrangers passe à l'action !

Depuis son installation officielle en juin dernier, le Conseil pantinois pour la citoyenneté des étrangers (CPCE) a enchaîné les réunions de travail. Composé de 30 Pantinois – 15 hommes et 15 femmes – nommés pour deux ans et répartis dans deux commissions, le CPCE est la nouvelle instance participative de la ville. Le 4 novembre, les 30 membres – habitants et membres d'associations – ont présenté leur arbre à objectifs, qui définit leurs actions pendant deux ans.

Les deux commissions, baptisées échanges culturels pour l'une et accès aux droits et questions linguistiques pour l'autre, ont fixé leur calendrier de travail. Dès le mois de décembre, la commission des échanges culturels va mettre en place plusieurs temps forts : le **10 décembre**, les membres du conseil feront une halte-découverte au foyer ADOMA, suivie d'un dîner préparé par les travailleurs migrants. Le **15 décembre**, à **18.30**, aura lieu un ciné-débat au Ciné 104 autour du film *TOGO or not to go* de Pier-rick Guinard. Cette séance, ouverte à tous les Pantinois, permettra au Conseil de présenter ses objectifs aux habitants. Au printemps 2016, cette commission a prévu d'organiser une session portes-ouvertes baptisée « savoir-faire des mondes d'ailleurs » mettant en lumière toutes les formes d'artisanat (cordonniers, bijoutiers, etc.). Au printemps 2017, un festival interculturel viendra clôturer le mandat. Pour ce projet, les idées sont déjà très nombreuses : des ateliers de danse



avec les jeunes des quartiers et des spectacles de théâtre sont prévus au programme. Ce festival sera également une restitution de tous les travaux menés pendant deux ans.

L'accès aux droits pour tous

L'un des projets forts de la commission d'accès aux droits est de créer début 2016 un fascicule destiné aux résidents étrangers arrivant à Pantin. Traduit en 5 langues, il répertoriera toutes les institutions et associations pantinoises proposant un service spécifique aux étrangers. « À Pantin, il

n'existe pas encore de livret d'accueil pour les citoyens étrangers. Ce document multilingue a comme objectif de mieux orienter ce public et de l'aider dans ses démarches administratives – santé, crèche, logement, etc. », explique Catherine Kettler, responsable du Pôle vie des quartiers. La commission souhaite également mettre en place rapidement des cours du soir d'apprentissage du français, ainsi que des séances publiques permettant aux résidents étrangers d'être tenus informés des évolutions de la loi. Une visite de l'Assemblée nationale et du Sénat est également prévue en début d'année prochaine. « Le but de ces visites est d'échanger avec les parlementaires sur la problématique du droit de vote au niveau communal. Au sein de l'instance pantinoise, certains des membres sont ressortissants européens et peuvent donc participer à certaines élections, alors que d'autres membres ne peuvent pas voter. », souligne Catherine Kettler.

Renouvellement du conseil des enfants

L'installation du Conseil des Enfants Pantinois (CEP) aura lieu le **16 décembre** dans la salle du conseil municipal, en présence du maire et des élus. Ces enfants de CM1 et CM2, scolarisés à Pantin, plancheront sur plusieurs projets : notamment sur les valeurs, les principes et les symboles de la République. Les enfants volontaires, ou « ambassadeurs », participeront à un parcours de citoyenneté ponctué de quatre réunions plénières en présence des élus du conseil municipal.

Tiphaine Cariou